

Master of Law droit de la santé et des biotechnologies

● Descriptif

Le Master of Law, orientation droit de la santé et des biotechnologies, offre une formation approfondie, unique en Suisse, dans le domaine du droit médical, du droit de la santé publique, du droit pharmaceutique, du droit des biotechnologies et du droit de l'assurance-maladie et des autres assurances de soins. Elle permet d'approfondir – sous l'angle théorique et pratique – les aspects nationaux et internationaux des nombreux défis auxquels notre société est confrontée, tels que la nécessité de garantir l'équité dans l'accès aux soins, d'assurer la sécurité des patient-e-s, de maîtriser les coûts de la santé, de prévenir les crises sanitaires et d'encadrer les progrès médicaux et les biotechnologies.

● Objectifs

Cette orientation s'adresse notamment aux étudiant-e-s intéressé-e-s par un travail de juriste et d'avocat-e dans le domaine de la santé, par une activité au sein d'une institution de soins, d'une entreprise du domaine sanitaire ou pharmaceutique, d'une assurance, d'un office de l'administration publique traitant des questions de santé, ou d'une organisation internationale ou non gouvernementale liée à la santé.

A l'issue de la formation, les étudiant-e-s ont la faculté d'appréhender les nombreux défis que doit relever notre société dans le domaine de la santé : protéger les droits des patient-e-s, garantir l'équité d'accès aux soins, maîtriser les coûts de la santé, encadrer les progrès médicaux et les biotechnologies, prévenir les catastrophes sanitaires, etc. Ils et elles pourront ainsi conseiller juridiquement des institutions de soins, des collectivités publiques, des professionnel-le-s de la santé, des organisations non gouvernementales, des assurances de soins, des patient-e-s ou des entreprises du domaine sanitaire.

● Points forts

- Formation unique en Suisse.
- Ouverture interdisciplinaire dans une perspective nationale et internationale.
- Orientation ancrée dans la réalité pratique du droit de la santé.
- Eventail de sujets de la plus grande actualité.
- Possibilité d'effectuer un stage en cours de formation.
- Niveau élevé d'encadrement des étudiant-e-s.



Titre décerné

Master of Law, orientation
droit de la santé et des biotechnologies

Crédits

90 ECTS, 3 semestres

Langue d'enseignement

Français

Responsables de l'orientation

Prof. Sandra Hotz
Prof. Mélanie Levy

Conditions d'admission

Les personnes titulaires d'un Bachelor of Law d'une faculté de droit suisse ou d'un titre jugé équivalent sont admises sans condition supplémentaire.

Pour les personnes titulaires d'un titre dans un autre domaine ou délivré par une université étrangère, un complément d'études pourra être exigé.

Délai d'inscription

30 avril pour la rentrée d'automne (mi-septembre)
30 novembre pour la rentrée de printemps (mi-février)

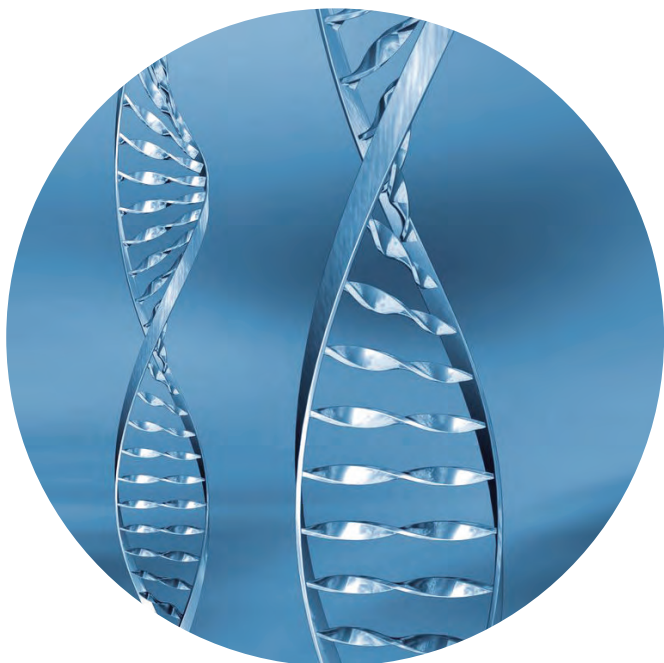
Immatriculation

Bureau des immatriculations
Av. du 1^{er}-Mars 26
CH-2000 Neuchâtel
www.unine.ch/immatriculation

Contact et information

Faculté de droit
Avenue du 1^{er}-Mars 26
CH-2000 Neuchâtel
Tél. +41 32 718 12 00
secretariat.droit@unine.ch
www.unine.ch/droit





● Perspectives professionnelles

Le Master of Law ouvre les portes de toutes les professions juridiques. A titre d'exemple, l'orientation droit de la santé et des biotechnologies offre notamment les perspectives professionnelles suivantes :

- avocat-e
- institutions de soins
- entreprises du domaine sanitaire et pharmaceutique
- administration publique
- assurances sociales et privées
- organisations internationales et non gouvernementales
- entreprises biotech
- organisations professionnelles
- commissions d'éthique

● Plan d'études

Le plan d'études est fondé sur trois piliers :

- **cours** (pour un total de 60 ECTS), soit :
 - cours spécifiques à l'orientation (pour un total de 32 ECTS), parmi lesquels figurent des cours obligatoires (pour un total de 26 ECTS) et des cours à option spécifiques à l'orientation (pour un total de 6 ECTS) ;
 - et
 - cours à option libres à choisir dans la liste générale du programme de Master of Law (pour un total de 28 ECTS).
- **trois modules du séminaire thématique** (pour un total de 12 ECTS), dont au moins un module spécifique à l'orientation.
- **mémoire de Master** (18 ECTS).

Cours obligatoires (26 crédits ECTS)

- Droit médical
- Droit de la santé publique
- Droit des brevets, biotech et sciences de la vie
- Organisation et financement des soins de santé
- Concours interuniversitaires
 - Concours d'éloquence et de plaidoiries des 24 heures du Droit de la santé

Cours à option spécifiques (6 crédits ECTS)

- Droit et progrès médical
- Droit pharmaceutique et des autres produits de la santé
- Droit des assurances sociales approfondi
- Droit des assurances privées
- Propriété intellectuelle
- Noms de domaine, droit d'auteur et Internet
- Transferts de technologie et nouveaux modèles d'innovation
- Droit du dopage
- Droit du travail approfondi
- Droit pénal administratif
- Histoire des relations de travail
- Introduction to the Law of Biodiversity Conservation (FS)
- Le marketing social pour l'innovation sociale (FSE)
- Concours interuniversitaires
 - Concours d'éloquence et de plaidoiries des 24 heures du Droit de la santé

Cours à option libres (28 crédits ECTS)

28 crédits ECTS à choix parmi tous les autres cours de la liste générale (plan d'études : www.unine.ch/droit).

Séminaire thématique (12 crédits ECTS)

Un module obligatoire du séminaire thématique (4 crédits ECTS) à choisir dans la liste suivante :

- Module 4 - Propriété intellectuelle, innovation et durabilité
- Module 7 - Surveillance des professionnels de la santé

Deux autres modules (8 crédits ECTS) à choisir parmi tous les autres modules du séminaire thématique (plan d'études : www.unine.ch/droit).

Un ou deux modules peuvent également être remplacés par un concours figurant dans la liste générale.

Mémoire de Master (18 crédits ECTS)